

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@bellevardoux.fr

Site web :
www.bellevardoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 26
avril 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 26 avril 2023

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absente excusée : Julie FISCHER, Christophe MATHIEU

Secrétaire : Sandrine FOUCHER

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 29/03/2023.

1. Délibérations :

a. Le conseil délibère pour donner pouvoir au Maire pour procéder à la signature de la convention de servitudes de passages et de mise à disposition d'un terrain avec la société ENEDIS route de la fruitière

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le conseil délibère pour solliciter SYLV'ACCTES afin d'obtenir une subvention pour le programme d'actions 2023 proposé par l'ONF et autorise Monsieur le Maire à signer le programme d'actions 2023

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

La commune pourra également bénéficier d'une aide du fonds local de replantation afin d'obtenir une subvention plafonnée à 60 % du montant HT des dépenses engagées.

2. **Demandes d'urbanisme**- DP00103523H0004 déposé par Monsieur PERREARD Joël
- DP00103523H0005 déposé par Monsieur PERREARD Joël

3. Courriers et mails reçus

a) **Demande de dépôts de pains**

Madame Guillermin Laëtitia, gérante de la boulangerie de la Pesse propose de faire un dépôt de pain les samedis et dimanches matin de 9h00 à 12h00 avec sa camionnette sur le parking devant les garages communaux.

Accord de la municipalité

b) **Pompiers – demande de participation pour le feu d'artifice du 13 juillet 2023**

Participation de la commune à hauteur de 700 €.

c) **Pompiers – demande de location des garages communaux et demande de buvette pour le 13 juillet 2023**

Prêt gracieux des garages communaux et demande de buvette acceptée.

d) **Réclamation suite au passage du 68^{ème} rallye neige et glace (février 2023)**

Le Rallye neige et glace emprunte ce chemin après en avoir fait la demande par lettre et décision du conseil municipal. L'emprunt de cette route par d'anciennes voitures, avec un déneigement à leur frais si nécessaire, n'est pas autorisé pour une course automobile.

e) **HBA – prescription de révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme de l'Habitat (PLUIH) : définition des objectifs poursuivis, arrêt des modalités de collaboration avec les communes membres, et des modalités de concertation auprès du grand public**

Haut Bugey Agglomération exerce la compétence obligatoire « Aménagement de l'espace communautaire » qui inclut l'ensemble des procédures de planification urbaine.

L'Agglomération a engagé la révision de son SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) le 18/07/2019. Elle doit également réviser le Plan Local d'Urbanisme valant programme local de l'Habitat (PLUi-H). Le PLUiH actuel a été approuvé par délibération du 19 décembre 2019 et est devenu exécutoire le 2 mars 2020. Il a d'ores et déjà été modifié à 5 reprises et est applicable sur

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 8

Absents : 2

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 26
avril 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

les 36 communes membres de la communauté de communes du Haut Bugey à la date de la prescription du PLUiH en décembre 2015.

La prescription de révision du PLUiH est motivée par 2 raisons.

- Prendre en compte l'extension du périmètre de Haut Bugey Agglomération
- Intégrer les dernières évolutions législatives et réglementaires modifiant le contenu des PLUi-H.
- La délibération prise par le Conseil d'Agglomération lors de la séance du jeudi 6 avril 2023 sera affiché en mairie pour une durée, au moins égal à un mois.

4. Divers

a) Demande de concert dans l'église

L'association du carillon Auvergne Rhône Alpes, membre de la société française de campanologie souhaite effectuer une soirée harmonium et cloches en l'église de Belleydoux.

Accord de la municipalité pour le vendredi 11 août à 21h00.

b) Défibrillateurs, contrats d'entretien

Un contrat a été signé avec la société Médilys Santé pour la maintenance du défibrillateur cardiaque fixe situé sous le préau à la mairie ainsi que pour celui portatif mis à disposition des pompiers.

c) Frais de fonctionnement du RPI, nouvelle proposition de calcul de la part de la commune d'Echallon pour la rentrée scolaire 2023/2024

La municipalité propose une rencontre avec les élus référents de la commune d'Echallon pour finaliser la nouvelle convention qui sera applicable pour la rentrée scolaire 2023/2024.

d) Points sur les ventes de forfaits de ski (saison 2022/2023)

86 forfaits ont été vendus dont 12 dématérialisés pour un montant total de 7 253 €.

e) Célébration du 8 mai 1945

La cérémonie de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 aura lieu devant le monument aux morts à 11 heures.

5. Info HBA

Le Président d'Haut Bugey Agglomération souhaite aller à la rencontre des conseils municipaux de tout le territoire.

La municipalité a proposé les dates des conseils du 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre.

6. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 31 mai 2023 à 19h45.

Fin de la séance à 21h45

Fait à Belleydoux, le 4 mai 2023



Le Maire, Pascal COURTOIS